

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 mars 2010

Original : français

**Lettre datée du 3 mars 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous notifier que le Gouvernement tchadien reconsidère sa décision demandant le retrait du Tchad de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT).

Le Gouvernement tchadien donne son accord pour une prolongation technique du mandat de la Mission pour une durée de deux mois à compter du 16 mars 2010.

Compte tenu du nouveau contexte dans la région et des capacités tchadiennes à assurer une meilleure sécurisation de l'est du Tchad, le Gouvernement tchadien exprime sa disponibilité à procéder à des consultations avec le Secrétaire général pour une planification de l'avenir de la MINURCAT, notamment de la réduction de la composante militaire, tout en maintenant la composante civile selon les nécessités.

Le Gouvernement tchadien vous serait obligé de bien vouloir faire circuler la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ahmad **Allam-mi**

